

## 08

## Le pouvoir d'agir

**Fiche technique****Secteur**

Médico-social

**Public**

Travailleurs en situation de handicap travaillant au sein d'un ESAT

**Durée**

2 journées

**Organisme de formation**

➔ SOCIALYS

**Date limite d'inscription**

03/06/2024

**Lieux & dates**➔ **Groupe 1**

Les 25 &amp; 26 juin 2024

**Interlocuteur Opcosanté**[ndeyecoumba.dubourg@opco-sante.fr](mailto:ndeyecoumba.dubourg@opco-sante.fr)**Contexte**

Dans la vie il n'est pas toujours facile de mener à bien ses projets. Certaines blessures de l'enfance ou de l'histoire laissent parfois des traces dans la confiance en soi. Et les difficultés rencontrées au quotidien peuvent mettre à mal notre pouvoir d'agir. Cette formation va permettre de développer la capacité d'auto-détermination des travailleurs en ESAT. Prendre confiance en soi c'est prendre conscience de ses capacités et de ses ressources. Et c'est se sentir mieux face aux moments difficiles, au travail ou pour réaliser ses projets, afin de se mettre en mouvement et véritablement devenir acteur de ses projets et démarches.

Dans un contexte où la réglementation des ESAT vise à développer l'expression, la participation et l'implication des personnes handicapées dans l'amélioration continue du fonctionnement des institutions, le pouvoir d'agir devient un enjeu majeur.

En effet, en tant que premiers experts de leurs conditions de vie, les travailleurs d'ESAT doivent avoir un rôle pivot dans l'amélioration de leur vie professionnelle et personnelle. C'est en ce sens que le législateur, par le décret n°2022-1561 du 13/12/22, vient de renforcer la prise en compte de la parole des travailleurs handicapés en ESAT à travers l'élection d'un Délégué dans chaque ESAT et la création d'une instance mixte devant s'intéresser aux sujets de la qualité de vie au travail, de l'hygiène, de la sécurité et de l'évaluation des risques professionnels. A cela s'ajoute de nouveaux droits pour les Travailleurs d'ESAT visant notamment à renforcer l'attention des ESAT au développement d'une meilleure qualité de vie au travail. Par ailleurs, un autre texte réglementaire (décret n°2022-688 du 25/04/22) vient de renforcer les pouvoirs du CVS en lui ajoutant de nouvelles compétences, notamment sur la révision des Projets d'établissement et la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance. Alors que le plan de transformation des ESAT issu de ces nouvelles dispositions réglementaires vise donc notamment à renforcer l'expression et la participation des travailleurs handicapés, nous constatons que la participation des personnes accompagnées ne se traduit pas suffisamment dans les faits. La confiance et l'estime de soi sont des conditions essentielles pour que les individus puissent s'affirmer, communiquer et renforcer leur pouvoir d'agir. Il est également nécessaire que les travailleurs en situation de handicap prennent conscience de leur capacité d'agir et des moyens à leur disposition pour l'accroître.

L'ensemble de cette formation est construit avec les pratiques d'intelligence collective. Des processus adéquats et précis, fondés sur le pouvoir d'agir et un cadre sécurisant qui créent les conditions d'émergence et favorisent la coopération et la co-construction. Nous allons collectivement explorer ces concepts pour tenter de faire émerger des pistes d'amélioration d'application du pouvoir d'agir dans la vie des personnes et plus particulièrement dans l'environnement de l'ESAT.

**Objectifs**

- ⇒ Savoir de quoi l'on parle quand on évoque le sujet du pouvoir d'agir et du concept d'autodétermination
- ⇒ Travailler sur sa capacité à identifier ses aspirations et les exprimer (un projet, un rêve...) en identifiant les limites et obstacles
- ⇒ Identifier un choix important dans la vie : rêve, projet, objectif
- ⇒ Mieux se connaître, prendre conscience de ses compétences et de ses ressources
- ⇒ Apprendre à mobiliser ses capacités pour réaliser un projet
- ⇒ S'accepter soi-même dans ses différences et ses difficultés
- ⇒ Adopter une attitude positive au quotidien et savoir se faire aider
- ⇒ Se sentir plus en confiance dans la gestion des situations difficiles ou de stress

### Prérequis

Cette action de formation ne nécessite aucun prérequis.

### Contenu

#### **JOUR 1 : Autodétermination, choix importants, confiance en soi et méthodes pour s'affirmer à l'ESAT**

- ⇒ Présentation de la formation et du formateur
- ⇒ Le pouvoir d'agir et l'autodétermination ont été définis comme la capacité à agir et à gouverner sa vie, à choisir et à prendre des décisions libres d'influences et d'interférences externes exagérées (Ref. Wehmeyer et Sands 1996).
- ⇒ On parle ainsi du besoin psychologique de se sentir à l'origine de son propre comportement, attitude qui favorise l'épanouissement personnel.
- ⇒ Définition collective des règles de la formation
- ⇒ Aptitude à communiquer, se présenter, exprimer ses attentes et comprendre le sujet de la formation et son cadre de fonctionnement
- ⇒ Evaluer les connaissances des participants à l'entrée en formation
- ⇒ Comprendre et s'approprier individuellement et collectivement les concepts de pouvoir d'agir et d'autodétermination
- ⇒ comprendre son environnement et être en mesure d'exprimer ses souhaits
- ⇒ Avoir conscience de soi et de son environnement
- ⇒ Comprendre son environnement et être en mesure d'exprimer ses souhaits
- ⇒ Apprendre à surmonter les étapes difficiles pour atteindre son but
- ⇒ Mieux me connaître : mes compétences et mes ressources
- ⇒ Le pouvoir d'agir en ESAT
- ⇒ Comprendre son environnement de travail et repérer les supports existants pour exercer son pouvoir d'agir individuellement et collectivement.
- ⇒ Test des connaissances acquises durant la journée pour renforcer les acquisitions et Bilan à chaud de cette 1ère journée

#### **JOUR 2 : Agir à l'ESAT : repérer les personnes ressources et se faire aider dans l'environnement professionnel**

- ⇒ Faciliter le pouvoir d'agir à l'ESAT
- ⇒ Co-construire des propositions d'amélioration pour faciliter le pouvoir d'agir des ouvriers à l'ESAT
- ⇒ Savoir prendre du recul et se faire aider
- ⇒ Organisation et préparation de la présentation de notre travail à l'équipe encadrante

- ⇒ Mise en œuvre du travail collectif et des propositions d'amélioration
- ⇒ Améliorer son affirmation et son positionnement en fonction des situations
- ⇒ Atelier « Agir à l'ESAT » avec les encadrants
- ⇒ Soutenir et faciliter le pouvoir d'agir des ouvriers à l'ESAT
- ⇒ Evaluer les acquis de la formation et mesurer les écarts avec les niveaux de connaissances à l'entrée en formation
- ⇒ Bilan de la formation en présence des personnels encadrants
- ⇒